

## VÉRIFICATION DE LA LICENCE DE LA RÉGIE DU BÂTIMENT

Dans le cadre du Programme d'adaptation de domicile (PAD), chaque facture d'entrepreneur doit être accompagnée d'une copie de sa licence de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ). L'inspecteur doit en vérifier la validité directement à partir du [Registre des détenteurs de licence RBQ](#) avant la recommandation de paiement à la fin des travaux et joindre l'imprimé au dossier. L'inspecteur doit s'assurer que la licence était valide pour toute la durée des travaux.

**Note :** Pour les dossiers « propriétaire-bailleur », cette vérification doit se faire au moment de l'analyse des soumissions, avant la délivrance du *Certificat d'admissibilité*.

Pour trouver un entrepreneur, il suffit d'effectuer une recherche par entreprise à l'aide du numéro de licence.



The screenshot shows the website for the Régie du bâtiment du Québec (RBQ). At the top left is the Québec logo. To its right is the text 'Régie du bâtiment du Québec'. Below this is a dark grey header with the title 'Registre des détenteurs de licence RBQ' in white. Underneath the header, it says 'Dernière mise à jour : 2023-07-17 02:35' and 'Vous êtes ici : Accueil'. A paragraph follows: 'Ce registre contient des fiches d'information sur toutes les entreprises qui détiennent une licence de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) ou qui en ont détenu une au cours des 5 dernières années.' Below this is a blue box with the heading 'Inscrivez le numéro de licence'. Inside this box, there is a white text area with the instruction: 'Avant de choisir un entrepreneur, demandez-lui son numéro de licence RBQ pour vérifier qu'il détient bien sa licence d'entrepreneur en construction.' Below the text is a search input field with the placeholder text 'Inscrire un numéro de licence (0000-0000-00)' and a blue search button with a magnifying glass icon.

Trois situations sont possibles :

## Situation A. LA LICENCE DE L'ENTREPRENEUR EST VALIDE

Une page comme celle-ci s'ouvrira :



Régie du bâtiment du Québec

# Registre des détenteurs de licence RBQ

Dernière mise à jour : 2023-07-10 02:32

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Rechercher par entreprise](#) > [Résultats de recherche](#) > Fiche du détenteur de licence

Imprimer

[Retour aux résultats de recherche](#)

## Les Entreprises Serge Auclair et Fils inc.

### LICENCE VALIDE

Le titulaire est autorisé à agir à titre d'entrepreneur de construction. Il peut donc présenter des soumissions et exécuter ou faire exécuter des travaux de construction pour autrui.

Autre(s) nom(s)	Aucun autre nom déclaré
Numéro de licence RBQ	1234-5678-90
Date de délivrance	2014-09-18
Date du paiement annuel	2023-09-18
Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	1234123456
Adresse	1234, 5 <sup>e</sup> Avenue Montréal QC Canada H4Q 0B6
Courriel	Non disponible
Téléphone	Non disponible

Vous êtes le détenteur de cette licence et vous constatez que des informations sont manquantes ou inexactes? [Mettez à jour votre dossier](#)

## Catégorie(s) et sous-catégorie(s) autorisée(s) ⓘ

### CATÉGORIE ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

- 1.3 Bâtiments de tout genre

### CATÉGORIE ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ

- 2.5 Excavation et terrassement
- 2.7 Travaux d'emplacement
- 3.2 Petits ouvrages de béton
- 4.2 Travaux de maçonnerie non structurale marbre et céramique
- 5.2 Ouvrages métalliques
- 6.2 Travaux de bois et plastique
- 7 Isolation étanchéité couvertures et revêtement extérieur
- 8 Portes et fenêtres
- 9 Travaux de finition
- 11.2 Équipements et produits spéciaux
- 12 Armoires et comptoirs usinés
- 13.5 Installations spéciales ou préfabriquées
- 17.2 Intercommunication téléphonie et surveillance

## Réclamations au cautionnement ⓘ

Aucune réclamation au dossier

## Association ou compagnie fournissant le cautionnement

Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ) : 40 000 \$

## Répondant(s)

1 répondant(s) autorisé(s)

## Situation B. LA LICENCE DE L'ENTREPRENEUR N'EST PAS VALIDE

Le message suivant apparaîtra à l'écran dans la fiche de l'entreprise :

### Les Entreprises Serge Auclair et Fils inc.

#### LICENCE NON VALIDE

Le titulaire n'est pas autorisé à agir à titre d'entrepreneur de construction. Il ne peut donc pas présenter de soumissions ni exécuter ou faire exécuter des travaux de construction pour autrui.

Autre(s) nom(s)                      Aucun autre nom déclaré

Numéro de licence RBQ              1234-5678-90

Date de délivrance

Date de fin                              2022-01-22

Cela signifie que l'entrepreneur n'a pas procédé au renouvellement annuel de sa licence et qu'il n'est plus autorisé à effectuer des travaux en tant qu'entrepreneur. Dans un tel cas, il importe de vérifier si la date de fin de la licence remonte à avant ou après la réalisation des travaux PAD. Si la licence n'était pas valide pour toute la durée des travaux, la subvention ne peut pas être versée.

Certaines licences peuvent afficher la mention suivante : [Licences valides avec restriction](#) ⚠

De telles restrictions peuvent faire en sorte qu'il est interdit pour l'entrepreneur de soumissionner ou de conclure un contrat public. En cas de doute, veuillez communiquer avec un conseiller ou une conseillère en adaptation (volet architecture) de l'équipe PAD afin de vérifier si l'entrepreneur avait l'autorisation de présenter une soumission dans le cadre du PAD.

## Situation C. LA RECHERCHE NE DONNE AUCUN RÉSULTAT

Le message suivant apparaîtra à l'écran :

### Pourquoi un entrepreneur est-il introuvable dans le registre?


Plusieurs raisons expliquent pourquoi vous ne trouvez pas un entrepreneur dans le registre. Voici les principales :

- L'entrepreneur ne possède pas de licence ou sa [licence est suspendue](#).
- Les informations à son dossier, comme les autres noms sous lesquels il opère, ne sont pas toutes inscrites à son dossier.
- Il y a une erreur de frappe dans les informations saisies.
- Il y a trop de critères de recherche.

Cela signifie que l'entrepreneur n'était en principe pas autorisé à effectuer les travaux. Dans un tel cas, une dernière vérification est requise auprès de la RBQ pour savoir si l'entrepreneur était détenteur d'une licence au moment de la réalisation des travaux PAD et, le cas échéant, la date de fin de sa licence. Si l'entrepreneur ne détenait pas une licence valide pour toute la durée des travaux, aucune subvention ne peut être versée.

## Informations importantes à vérifier sur la licence de l'entrepreneur (voir la capture d'écran ci-dessous) :

- **La date de la dernière mise à jour (1)**  
La validité de la licence doit être vérifiée par le partenaire avant le versement de l'aide financière. La date de la mise à jour permet de démontrer le moment de la vérification. Pour les dossiers « propriétaire-bailleur », la date de vérification doit être antérieure à la délivrance du *Certificat d'admissibilité*.
- **Le nom de l'entreprise (2) et le numéro de licence (3)**
- **La date de délivrance et la date du paiement annuel (4)**
  - **Propriétaire-occupant** : Puisque la vérification s'effectue à la fin des travaux, la date de délivrance permet de s'assurer que la licence était valide pour toute la durée des travaux.
  - **Propriétaire-bailleur** : Puisque la vérification s'effectue au moment de l'analyse des soumissions, la date du paiement annuel permet de s'assurer que la licence sera valide pour toute la durée des travaux. Si les travaux se terminent après la date du paiement annuel, une deuxième vérification devra être effectuée à la fin des travaux pour s'assurer que l'entrepreneur a procédé au renouvellement de sa licence.
- **Les catégories de travaux pour lesquelles l'entrepreneur est autorisé à effectuer des travaux (5)**  
Il faut s'assurer que les travaux exécutés par l'entrepreneur font partie des catégories autorisées par sa licence.

Québec  Régie du bâtiment du Québec

### Registre des détenteurs de licence RBQ

1 Dernière mise à jour : 2023-07-10 02:32

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Rechercher par entreprise](#) > [Résultats de recherche](#) > Fiche du détenteur de licence

[Imprimer](#) [Retour aux résultats de recherche](#)

2 **Les Entreprises Serge Auclair et Fils inc.**

**LICENCE VALIDE**

Le titulaire est autorisé à agir à titre d'entrepreneur de construction. Il peut donc présenter des soumissions et exécuter ou faire exécuter des travaux de construction pour autrui.

Autre(s) nom(s)	Aucun autre nom déclaré
3 <b>Numéro de licence RBQ</b>	1234-5678-90
4 <b>Date de délivrance</b>	2014-09-18
4 <b>Date du paiement annuel</b>	2023-09-18
<b>Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)</b>	1234123456
<b>Adresse</b>	1234, 5 <sup>e</sup> Avenue Montréal QC Canada H4Q 0B6
<b>Courriel</b>	Non disponible
<b>Téléphone</b>	Non disponible

**Catégorie(s) et sous-catégorie(s) autorisée(s)** ⓘ

**CATÉGORIE ENTREPRENEUR GÉNÉRAL**

- 1.3 Bâtiments de tout genre

**CATÉGORIE ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ**

- 2.5 Excavation et terrassement
- 2.7 Travaux d'emplacement
- 3.2 Petits ouvrages de béton
- 4.2 Travaux de maçonnerie non structurale marbre et céramique
- 5.2 Ouvrages métalliques
- 6.2 Travaux de bois et plastique
- 7 Isolation étanchéité couvertures et revêtement extérieur
- 8 Portes et fenêtres
- 9 Travaux de finition
- 11.2 Équipements et produits spéciaux
- 12 Armoires et comptoirs usinés
- 13.5 Installations spéciales ou préfabriquées
- 17.2 Intercommunication téléphonie et surveillance

5

**Réclamations au cautionnement** ⓘ

Aucune réclamation au dossier

**Association ou compagnie fournissant le cautionnement**

Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ) : 40 000 \$

**Répondant(s)**

1 répondant(s) autorisé(s)